

VEGETATION PIONNIERE A SALICORNES ET AUTRES ESPECES DES ZONES BOUEUSES ET SABLEUSES

STATUT :

Au niveau européen : Habitat menacé,
inscrit à l'Annexe 1 de la Directive Habitats
(EUR 1310)

En région Poitou-Charentes :

Valeur patrimoniale régionale : ★ ★

Menaces : ☹

Rareté : 3



SOUS-TYPES PRESENT SUR LE SITE :

**1310-1 : « Salicorniaies des bas
niveaux (haute slikke atlantique) »**
(COR 15.11)

Photo 7 : Habitat 1310-1 « Salicorniaie des bas
niveaux »

- Alliance : **Salicornion dolychostachyae**
 - Associations végétales
 - *Salicornietum dolychostachyae / fragilis et obscurae*
 - *Astero tripolium-Suaedetum maritimae*

1310-2 : « Salicorniaies des hauts niveaux (schorre atlantique) » (COR 15.11)

- Alliance : **Salicornion europaeo-ramosissimae**
 - Association végétale
 - *Salicornietum ramosissimo-nitensis*

1310-4 : « Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles » (COR 15.3)

- Alliance : **Saginion maritimae**
 - Association végétale
 - *Parapholiso strigosae-Hordeetum marini*

REPARTITION SUR LE SITE :

Notons qu'il est important de différencier les salicorniaies (COR 15.11), des pelouses rases à petites annuelles (COR 15.3).

- En situation dominante, les salicorniaies de bas niveau sont des milieux assez rares et localisés à l'éstran. Les salicorniaies de haut niveau, quant à elles, se retrouvent souvent en complexe avec d'autres habitats de la Directive (lagunes et autres formations halophiles) en bordure haute des prés salés ou dans les terres, en marais salés.
- Les pelouses rases à petites annuelles subhalophiles sont des milieux se développant en prairie saumâtre. Cette formation se retrouve souvent associée aux prairies subhalophiles thermo-atlantiques (EUR 1410) en marais de Brouage ou, de manière plus marginale, sous forme de micro-habitats présents çà et là sur les levées de terre conchylicoles couvertes de débris coquilliers.

C'est au sein du marais de Brouage que les plus grandes surfaces de cet habitat sont présentes. En situation dominante :

- 54,66 ha de « Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles » (EUR 1310-4) ont été répertoriées en marais de Brouage,
- 9,16 ha de salicorniaies des hauts niveaux (EUR 1310-2) en marais d'Oléron,
- 15,79 ha de salicorniaies des bas niveaux (EUR 1310-1) localisées à l'estran maritime des zones d'inventaire exhaustif.

Tableau 6 : Répartition de l'habitat de "Végétations pionnières à Salicornes et autres annuelles halophiles" 1310 par secteur géographique.

Code Directive	Nom de l'habitat	Marais de Brouage	Marais d'Oléron	Zones d'inventaire exhaustif
1310	Formations halophiles annuelles	54,66	9,16	15,79
Code Directive	Nom du complexe d'habitat	Marais de Brouage	Marais d'Oléron	Zones d'inventaire exhaustif
1310/1330	Formations halophiles annuelles et pérennes	-	7,67	20,93
1310/1410-3	Prairies à Jonc de Gérard et halophiles annuelles	365,2	17,19	140,86
1320/1310	Bancs à Spartines et salicornes annuelles	-	-	1,71
1420/1330/1310	Bassins ostréicoles embroussaillés	-	-	0,56
Total :		365.2	24.86	164.06

On remarque dans le tableau ci-dessus que l'habitat générique « Végétation pionnière à Salicornes et autres annuelles subhalophiles » (EUR 1310) se retrouve le plus souvent en complexe avec d'autres habitats de la Directive et, notamment, avec l'habitat de prairies subhalophiles thermo-atlantiques à Jonc de Gérard (EUR 1410-3). En marais de Brouage, ce complexe s'étend sur plus de 360ha.

REPRESENTATIVITE SUR LE SITE :

79,6 ha en situation dominante et **554 ha en complexe** avec d'autres habitats de la Directive (soit 7 fois plus qu'en situation dominante).

Tableau 7 : Répartition de l'habitat "Végétations pionnières à Salicornes et autres annuelles halophiles" EUR 1310 sur le site Natura 2000

Code Directive	Nom de l'habitat	Total des surfaces (ha)	Surface relative Site N2000 (en %)	Surface relative Partie terrestre (en %)
1310	Formations halophiles annuelles	79,61	0,30	0,56
Code Directive	Nom du complexe d'habitat	Total des surfaces (ha)	Surface relative Site N2000 (en %)	Surface relative Partie terrestre (en %)
1310/1330	Formations halophiles annuelles et pérennes	28,6	0,11	0,20
1310/1410	Prairies à Jonc de Gérard et annuelles halophiles	523,25	2,00	3,67
1320/1310	Bancs à Spartines et salicornes annuelles	1,71	0,01	0,01
1420/1330/1310	Bassins ostréicoles embroussaillés	0,56	-	-
Total :		554.12	2.12	3.88

PHYSIONOMIE-ECOLOGIE :



1310-1

Végétation herbacée basse, ouverte, dominée par les espèces annuelles, présentant une seule strate et dont le recouvrement est le plus souvent assez faible. Ce sous type d'habitat se retrouve régulièrement en contact ou en association avec des bancs de Spartines de la haute slikke.

Salicornia gr. fragilis

1310-2

Végétation herbacée basse, ouverte, dominée par les espèces annuelles, présentant une seule strate, et dont le recouvrement est souvent assez important. Association végétale se développant sur vases pures ou sableuses, molles ou stabilisées de la haute slikke, du schorre et parfois jusque loin dans les marais où le réseau de chenaux relié à la mer est maintenu fonctionnel.



Salicornia ramosissima



1310-4

Végétation annuelle rase, ouverte, dominée par le Lepture raide *Parapholis strigosa* et l'Orge maritime *Hordeum marinum*. Habitat lié aux sols sablo-vaseux ou riches en débris coquilliers, caractérisés par une alternance de périodes saturées en eau et de périodes sèches. Se rencontre régulièrement en situation saumâtre et méso-saumâtre en bord de jâs et de manière plus étendue au sein de marais plats pâturés.

Pelouse rase à petites annuelles subhalophiles

Photos 8a, b & c : Différents faciès de l'habitat et ses espèces caractéristiques

ESPECES INDICATRICES :

1310-1

Salicorne à longs épis (*Salicornia dolichostachya*) liée aux vases molles non stabilisées de la slikke, Salicorne jaunissante (*Salicornia fragilis*) liée aux zones vaseuses à vaso-sableuses affermies de la haute slikke, Salicorne obscure (*Salicornia obscura*), Soude maritime (*Suaeda maritima*) et Aster maritime (*Aster tripolium*) liées quant à elles au contact slikke/schorre.

1310-2

Salicorne rameuse (*Salicornia ramosissima*) liée aux vases exondées et au caractère « séchard » du milieu.

1310-4

Lepture raide (*Parapholis strigosa*), Orge maritime (*Hordeum marinum*), Spergulaire marine (*Spergularia marina*), Plantain corne de cerf (*Plantago coronopus*) et Chiendent littoral (*Elymus pycnanthus*).

VALEUR BIOLOGIQUE ET ESPECES ASSOCIEES :

1310-1 et 1310-2 :

Ces espaces constituent des aires d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux comme les Tadornes de Belon, les Bernaches cravant, les Oies rieuses et divers passereaux nordiques. Le cortège végétal de ces milieux est généralement assez pauvre mais accueille tout de même quelques populations de Salicorne à longs épis *Salicornia dolichostachya*, taxon classé dans la liste rouge des espèces végétales menacées en Poitou-Charentes.

1310-4

Cet habitat comprend de nombreux faciès dans ses stations les plus développées (marais de Brouage). Il représente une source importante de diversité d'habitats et contribue grandement à la diversité floristique du site Natura 2000. Notons que l'association « *Parapholiso strigosae-Hordeetum marini* » est inscrite sur le Livre rouge des phytocénoses terrestre du littoral français (GEHU, 1991).

ETAT DE CONSERVATION – MENACES :

L'état de conservation de cet habitat peut être qualifié de bon à moyen selon les zones considérées.

1310-1 et 1310-2

- *En situation naturelle :*

L'état de conservation de cet habitat est principalement lié à la dynamique sédimentaire du site. En effet, une modification de la dynamique naturelle notamment par la construction d'enrochements, peut engendrer un atterrissement de cet habitat.

La cueillette abusive des salicornes à des fins commerciales ou artisanales ne semble pas être préoccupante mais peut tout de même constituer une menace pour cet habitat. Notons l'importance du rôle de police opéré par les gardes-techniciens de la Réserve naturelle de Moëze-Oléron visant à préserver ces milieux de toutes atteintes pouvant leur être néfaste.

- *En situation anthropique :* (1310-2 uniquement)

Le maintien des salicorniaies en situation anthropique dépend exclusivement de la gestion des bassins et du réseau hydraulique qui les alimente. Bien souvent, cette formation se développe suite à un abandon de gestion des bassins conchylicoles et par une faible présence d'eau – colonisation des vases exondées de l'extérieur vers l'intérieur du fond des claires. Ce cas, étant le plus fréquemment rencontré, comporte des salicorniaies en bon état de conservation. A contrario, les exploitations conchylicoles et salicoles intensives fauchent régulièrement cette végétation pionnière. Les faciès présents sont alors très dégradés ou peu développés.

1310-4

Ces pelouses rases à petites annuelles subhalophiles sont bien réparties au sein du marais de Brouage. Leurs faciès sont diversifiés et souvent en complexe avec d'autres formations végétales. Globalement, zones conchylicoles mises à part, cet habitat est en bon état de conservation. Notons que ce faciès est favorisé par le piétinement du bétail mais qu'il reste néanmoins sensible au surpâturage.

ELEMENTS DE GESTION :

1310-1 et 1310-2

En situation naturelle :

- La présence de ces salicorniaies, composées quasiment exclusivement d'annuelles, nécessite des vases dénudées soumises à marées ; la non-intervention paraît de ce fait être la meilleure des solutions à adopter.
- Empêcher la création de voies d'accès ou de passages en direction des prés salés.
- Le remblaiement est à proscrire.

En situation anthropique (salicorniaies situées en bordures et en fond de bassins)

- Favoriser une période d'exondation suffisamment longue (au moins 3 mois d'assec) et des niveaux d'eau variables.
- Contrôler l'état d'envasement des bassins.

1310-4

Ce faciès de l'habitat étant lié à un niveau élevé de perturbation – pâturage dans les prairies saumâtres et gestion des levées de terre en bordure des lagunes – le maintien de celles-ci paraît indispensable ; le couplage d'une charge pastorale annuelle modérée (= pâturage extensif) avec des charges instantanées fortes en fin de printemps sont, notamment, les modalités à privilégier pour les occurrences du 1310-4 en système prairial (marais de Brouage).

SUIVI /ETUDES COMPLEMENTAIRES :

Une étude du lien entre pressions de pâturage et pelouses rases à petites annuelles subhalophiles pourrait permettre d'évaluer plus finement les charges pastorales à préconiser pour préserver durablement les différents faciès de cet habitat.